

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Préparateur en déconstruction

Numéro du CQP :	009-2000 09 30
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	25 novembre 1997

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	SEDDRe - Syndicat des entreprises de Déconstruction Dépollution Recyclage 7/9 rue la Pérouse 75016 PARIS	Souhila Paré 01 40 69 53 24 pares@seddre.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le préparateur en déconstruction, sous les directives de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, réalise les différentes phases manuelles d'un chantier de déconstruction.</p> <p>Les principales activités du préparateur en déconstruction sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'installation de l'intervention- La sécurisation de l'ouvrage- La mise en place des outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation- Le curage des éléments non constitutifs et/ou non structurels de l'ouvrage- L'évacuation des éléments issus du curage- La finition des supports en réhabilitation
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau II – CCN Ouvriers Bâtiment Niveau II Position I - CCN Ouvriers des TP
------------------	---

Enregistrement au répertoire :	Enregistré au RNCP Par décision du 25-04-2022 Code RNCP36357
Date d'échéance répertoire :	25-04-2025

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de rabotage dans le strict respect des règles de sécurité	
Installation de l'intervention	Mettre en place l'intervention de déconstruction , à partir des consignes écrites ou orales et sous la supervision de son supérieur hiérarchique afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	Accompagner les intérimaires et les nouveaux arrivants sur le chantier en leur rappelant les règles de sécurité du chantier afin de réduire les risques et accidents.
Sécurisation de l'ouvrage	Contrôler la sécurité des éléments de l'ouvrage en identifiant les zones à risque afin de les signaler aux autres intervenants du chantier et de mettre en place les actions correctives.
	Mettre en place les dispositifs de sécurité (signalisation, EPI...) à partir des consignes et des risques identifiés afin de préserver son intégrité physique et celle des autres intervenants.
	Garantir la stabilité de l'ouvrage en étayant et boisant les éléments désignés par la hiérarchie afin permettre le positionnement des machines-engins et la désolidarisation des bâtiments voisins.
Mise en place des outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation	Installer les dispositifs d'évacuation des déchets dans le respect des consignes de sa hiérarchie (localisation, positionnement) afin de permettre une évacuation des déchets en toute sécurité.
	Déployer les outillages et matériels nécessaires aux travaux de curage avec les moyens de manutention adaptés en s'assurant de leur bon fonctionnement afin de pouvoir démarrer l'intervention.
Bloc 2 : Réaliser les travaux de curage d'un bâtiment	
Curage des éléments non constitutifs et/ou non structurels de l'ouvrage	Déposer les éléments non constitutifs et/ou non structurels du bâtiment en utilisant les outils à main portatifs ou mini-engins adéquats (tronçonneuse, burineur, marteau-piqueur, compresseur, scie sabre, disqueuse, mini-pelle, mini-chargeur) et en préservant l'intégrité des éléments réemployables désignés par la hiérarchie afin de mettre à nu la structure du bâtiment.
	Déplacer les mini-engins tout au long de l'intervention dans le respect des règles de sécurité afin de pouvoir réaliser les opérations de curage dans l'ensemble du bâtiment.
	Mettre en sécurité le chantier en cas de découverte non conforme aux instructions en identifiant et signalant auprès des autres intervenants et de sa hiérarchie les éventuels matériaux non repérés et présentant des risques (amiante, plomb, chimique...) afin de préserver l'intégrité physique des intervenants.
	Trier les déchets en les distinguant selon leur catégorie et leur potentiel de réemploi afin de permettre leur revalorisation et leur évacuation.
Evacuation des éléments issus du curage	Collecter les déchets dans les moyens de conditionnement adaptés en fonction de leur nature et de leur potentiel de réemploi à l'aide de moyens motorisés ou non afin de permettre leur évacuation hors du chantier.
	Adapter sa circulation dans un bâtiment en cours de curage à partir des directives de sa hiérarchie et au regard des contraintes du chantier afin de permettre l'évacuation des déchets en toute sécurité.
Finition des supports en réhabilitation	Contrôler son opération de curage en vérifiant si les travaux réalisés correspondent aux consignes de la hiérarchie et en identifiant les éventuels écarts

afin de procéder aux opérations correctives et finaliser le curage du bâtiment.

Entretien des outils et engins dans le respect des consignes d'utilisation afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité.

